

# Multihabitation 5

SCPI "Scellier Robien" à capital fixe / N° Siren : 513 888 750

La note d'information de Multihabitation 5 a reçu le visa AMF SCPI N° 09-18 du 07/08/2009

La société de gestion de portefeuille UFG REM a reçu l'agrément de l'AMF N° GP-07000038 du 26/06/2007

## Evolution du patrimoine

### Acquisition

Aux termes d'un acte de vente en date du 12 mars 2010, plusieurs lots d'habitation situés dans un ensemble immobilier sis à **Suresnes (92), 9 à 17, rue du Commandant Rivière**, ont été acquis moyennant le prix TTC de **9 930 842 euros**. Il s'agit de :

35 lots à usage d'habitation (1 T1, 14 T2, 16 T3 et 4 T4) d'une surface habitable de 2 020 m<sup>2</sup> ;

- 35 lots de copropriété à usage de caves en sous-sol ;

- 35 lots de copropriété constituant des emplacements de stationnement.

Cette acquisition d'excellente qualité a été obtenue à des conditions financières exceptionnelles (4 916 €/m<sup>2</sup>) ; elle est le fruit d'un partenariat établi de longue date avec le promoteur COGEDIM réputé pour la qualité de ses opérations.

### Dossiers validés

Plusieurs dossiers ont été validés. Ils concernent un ensemble de lots répartis dans des immeubles situés à **Bruges (33)**, proche périphérie de Bordeaux, **Antony (92)** et **Charenton (94)**.

D'autres opérations sont actuellement à l'étude. Nous continuons à sélectionner, par anticipation sur le marché, des lots de programmes adaptés à nos exigences et répondant à la stratégie rappelée dans les précédents bulletins. Ces logements seront définitivement acquis au fur à mesure de la nouvelle collecte des capitaux autorisée par la récente assemblée.

### Distribution de revenus

Projet d'acompte 1<sup>er</sup> semestre 2010 .....1,80 €

### Evolution du capital

#### Au 31/12/2009

Nombre de parts..... 45 694  
Capital social ..... 57 117 500 €  
Capitalisation ..... 68 541 000 €  
Nombre d'associés .....1 211

#### Au 31/03/2010

Nombre de parts.....48 682  
Capital social.....60 852 500 €  
Capital plafond statutaire.....170 000 000 €\*  
Capitalisation .....73 023 000 €  
Nombre d'associés.....1 287

\* Nouveau montant approuvé par l'AGE réunie sur 2<sup>e</sup> convocation le 22 avril 2010.

### Valeurs de référence

Valeur de réalisation (31/12/2009)....1 340,04 €  
Valeur ISF (2010) .....1 340,04 €

### Marché des parts

	Prix de souscription	Nombre de parts émises
<b>3<sup>e</sup> trimestre 2009</b>	1 500 €	1 902
<b>4<sup>e</sup> trimestre 2009</b>	1 500 €	43 792
<b>1<sup>er</sup> trimestre 2010</b>	1 500 €	2 988

### Délais de jouissance

**Acquisition** : les parts acquises au cours d'un mois donné portent jouissance à partir du 1<sup>er</sup> jour du mois suivant.

**Vente** : la date de fin de jouissance des parts cédées est fixée à la fin du mois au cours duquel est effectuée la transaction.

## Distribution de revenus

La distribution des premiers revenus fonciers ne pourra intervenir qu'après livraison et mise en location des immeubles à acquérir et construire.

Dans cette attente, seuls des produits financiers constitueront la nature du résultat distribuable. Dès lors, le montant du **premier acompte** demeurera **faible** et ne sera constitué que de **produits financiers** provenant de la rémunération des placements de trésorerie effectués par la SCPI.

Son versement, en **juillet 2010**, sera soumis à la retenue à la source de 12,1 % au titre des prélèvements sociaux. Le montant prévisionnel unitaire par part et par mois de jouissance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 est de 0,30 €.

## Assemblée générale du 7 avril 2010

L'ensemble des résolutions soumis à l'assemblée ordinaire a été approuvé tandis que faute du quorum de 50 % atteint, pour l'assemblée extraordinaire, c'est sur seconde convocation du 22 avril 2010 que la résolution relative au nouveau capital plafond statutaire fixé à 170 millions d'euros a pu être adoptée. ■